

mardi 5 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Invitation presse : inauguration de locaux La SATT Sud-Est prend ses quartiers au Silo

**Vendredi 8 juin 2018, à 11h00**

Le SILO, 35 Quai du Lazaret, 13002 Marseille (5<sup>ème</sup> étage)

La SATT Sud-Est inaugure ses nouveaux bureaux de 770m<sup>2</sup> accueillant une cinquantaine de personnes. Situés au SILO au cœur du quartier d'affaires euro-méditerranéen, ce sont les premiers locaux labélisés Cité de l'Innovation d'Aix-Marseille (CIAM). En présence de Laurent Baly, Président de la SATT Sud-Est, d'Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université (AMU), et de Jean-Philippe Nabot, Délégué régional à la recherche et à la technologie.

La SATT Sud-Est, anciennement basée dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Marseille, est une société par actions simplifiées, dont les actionnaires sont Aix-Marseille Université, les universités de Nice Sophia Antipolis, de Toulon, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, de Corse, l'École Centrale Marseille, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice sont partenaires fondateurs non actionnaires.

### Déroulé de l'inauguration

**11h00 – 11h20**

Coupage du ruban au desk d'accueil

**11h20 – 11h30**

Direction de l'assemblée dans l'open-space dédié au Transfert de Technologies

**11h30 – 12h00**

Allocutions :

Laurent BALY, Président de la SATT Sud-Est.

Yvon BERLAND, Président d'Aix-Marseille Université.

Jean-Philippe NABOT, Délégué régional à la recherche et à la technologie

**12h00 – 12h30**

Visite des locaux

### **«AMU et la SATT Sud-Est au cœur de l'innovation, facteurs clés du développement territorial »**

Maximiser l'impact socio-économique des résultats de la recherche académique et favoriser la création d'emplois telles sont les missions de la SATT Sud-Est. Son cœur de métier, le transfert de technologies, consiste à protéger par la propriété intellectuelle, mûrir et licencier les résultats de recherche issus des laboratoires publics, afin de permettre aux entreprises d'acquies des technologies fiabilisées et mieux adaptées à leurs nouveaux enjeux industriels par la concession de licences d'exploitation. La vocation de la SATT est de valoriser une technologie innovante et protégée dans sa globalité, quand les incubateurs valorisent des projets d'entreprises. Elle accompagne néanmoins de nombreuses start-ups en partenariat avec les incubateurs.

CONTACTS PRESSE :

**Aix-Marseille Université**  
**Delphine Bucquet**

Directrice de la communication

[delphine.bucquet@univ-amu.fr](mailto:delphine.bucquet@univ-amu.fr)

04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32

twitter.com/univamu - [www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr)

**SATT Sud-Est**  
**Florent MARTIN**

Responsable Communication

[florent.martin@sattse.com](mailto:florent.martin@sattse.com)

07 57 50 20 60

twitter.com/SATTse\_ - [www.sattse.com](http://www.sattse.com)